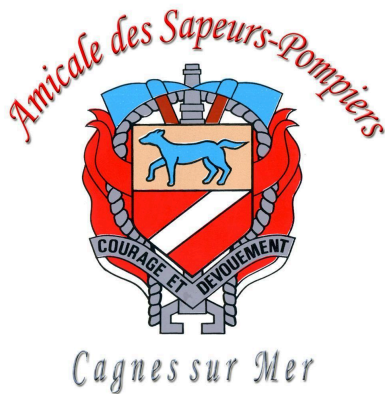




Cagnes sur mer, le 2 février 2024

PV DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Vendredi 2 février 2024 au CIS Cagnes sur mer à 18h30, s'est tenue la réunion du conseil d'administration de l'association Amicale des Sapeurs-pompiers de Cagnes sur mer.

Étaient convoqués, présents ou représentés :

- Garcia Yannick
- Aiguier Pierre
- Valiani Philippe
- Comino Arnaud
- Grini Michel
- Bonzi Thierry
- Viltrouve Nicolas

Étaient convoqués, absents et excusés :

- Trappler Franck
- Marcou Charly
- Lafaury Stéphane
- Nivelle Jérémy

Ordre du jour :

1/ Bilan campagne Calendriers 2024

Un montant total de 129963.59 euros, soit une moyenne de 10.47 euros par calendriers
BELHADJ Ali a souhaité abandonné la distribution des calendriers et ne sera donc pas amicaliste au titre de l'année 2024.

FERRANTE Grégory a ramené 100 calendriers invendus.

Conformément au règlement, il bénéficiera des 305 euros mais n'aura pas droit aux chèques-vacances.

Quelques retours de calendriers invendus : Mauger, Mudadu, Lavedrine Bastien, Lavedrine Julia et Frety Quentin.

Conformément au règlement, retenue de 4 euros par calendrier.
Adopté à la majorité hormis Thierry Bonzi qui s'abstient.

2/ Bilan Sainte Barbe 2023

Bonne participation, soirée réussie.

Le repas comme les animations ont plu à tous le monde.

3/ Bilan Noël et journée Cinéma

NOËL : Bonne participation par rapport à l'an dernier. La diversité des structures gonflables a été appréciée. Les photos avec le Père Noël viennent d'être mises à disposition des amicalistes.

Tous les jouets et cartes cadeaux ont été distribués.

CINÉ :

Une seule date cette année, ce qui sera la norme pour les années suivantes. Je comprends en sous-entendu que la direction CGR Cinéma rechigne à bloquer une salle de réception pour 15 personnes en plein mois de décembre.

Matinée appréciée par tous.

4/ Adhérents Amicaliste 2024

121 adhérents amicalistes pour l'année 2024

62 SPP

31 SPV

28 retraités

5/ Fixation des montants dits "remboursement Mutuelle" et chèques Vacances

Les montants sont reconduits, à savoir 305 euros pour le remboursement mutuelle et 380 euros pour les chèques-vacances.

6/ Election et préparation de l'assemblée générale ordinaire du 9 février 2024

Le point est fait sur l'ordre du jour

7/ Modification du règlement intérieur

Ajout d'un article intitulé "Vérification des comptes et suivi au fil de l'eau"

" Le trésorier adjoint se chargera de vérifier mensuellement et en présence du trésorier titulaire, les cahiers de comptes et les relevés bancaires de chacun des comptes détenus par l'association.

Le Président se chargera, à minima une fois par mois, de consulter les comptes bancaires de l'association via son propre espace client de banque en ligne "

8/ Litige Monchablon

Le protocole d'accord transactionnel a été signé ce jour par les 2 parties et le premier chèque de 5575 euros a été versé au profit de l'association.

9/ Dossier "Appartements"

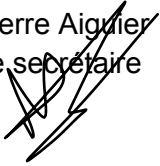
Rappel par Thierry Bonzi des devis et travaux en cours ou à prévoir.

Nous prenons connaissance du rapport des appartements qui sera présenté en AGO.

10/ Questions diverses

Néant

Pierre Aiglier
Le secrétaire



Philippe Valiani
Le président

